

IMMOBILIER – TERROIR DE CATTENIERES –
RENOUVELLEMENT DE BAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 23-051

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 15 mai à 16h30, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le mercredi 3 mai 2023.

Nombre de membres en
exercice : 17

Présents : 12

Votants : 13

Présents :

Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Maria-José POMBAL, Mme Sylviane LIENARD, Mr Marc DERASSE, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD.

Excusés :

Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mme Brigitte BRACQ, Monsieur Alain DELEVALLEE.

Procurations :

Mme Sylvie LABADENS à Mme Dominique CARDON.

Secrétaire de séance : Blandine LASSERON.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Cambrai est propriétaire, sur divers terroirs, de parcelles de terre mises en location dans le cadre d'un bail de neuf années.

Deux baux arrivent à expiration.

L'occupante a sollicité le renouvellement.

Ils sont recensés dans le tableau ci-joint en annexe de la délibération.

Après examen, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- o Décide d'accepter, à compter de la campagne 2022-2031, un bail de neuf années aux locataires recensés dans le tableau ci-joint et annexé à la délibération moyennant le fermage indiqué au 1^{er} octobre 2022, et ce, aux conditions ordinaires des locations de terre de l'Administration,
- o Dit que le fermage sera calculé sur l'indice national de l'année de référence.
- o Autorise Madame la Vice-Présidente Déléguée à signer au nom du CCAS les baux et tous actes à intervenir.

Publié le : 05 Juin 2023 à 09:40

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le : 25 MAI 2023
Et publication ou notification du : 25 MAI 2023

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART



IMMOBILIER - RENOUELEMENT DE BAUX AU 1ER JUIN 2023

<u>Commune</u>	<u>Référence cadastrale</u>	<u>Superficie</u>	<u>Durée du bail</u>		<u>Occupant actuel</u>	<u>Demandeur</u>	<u>Fermages au 01/10/2022</u>
CATTENIERES	ZI 50	7h 65a 27ca	2023	2032	Mme ARPIN LECOMPTE Séverine 8 Rue des Poilus 59137 BUSIGNY	Mme ARPIN LECOMPTE Séverine 8 Rue des Poilus 59137 BUSIGNY	1 615,64 €
	ZC 31	2h 71a 50ca	2023	2032			409,37 €

Publié le : 05 Juin 2023 à 09:40